



● RESSOURCE ESSENTIELLE, LE SABLE SE RARÉFIE ● SON EXTRACTION MASSIVE DÉTRUIT LES LITTORAUX ● EN BRETAGNE, LES CITOYENS SE MOBILISENT

Par Weronika Zarachowicz Illustrations Pénélope Bagieu

A l'entrée de la presqu'île de Gâvres, joyau du sud du Morbihan, un géant toise les visiteurs du haut de ses deux mètres de granit clair. N'était l'inscription «*Mouvement citoyen*» gravée en toutes lettres dans son dos, on le croirait venu des temps anciens, comme son acolyte de la plage du Goerem, mégalithe vieux de 3 000 ans. Mais le colosse blanc a été érigé en 2011, et ses étranges signes ont été sculptés pour célébrer la victoire du «*Peuple des dunes*». Ici, dans ce havre de paix âpre et sauvage, cent quarante associations rassemblées sous la bannière du Peuple des dunes se sont opposées aux groupes Lafarge et Italcementi, leaders mondiaux du ciment et du béton, et à leur projet d'extraire 30 millions de tonnes de sable marin au large des côtes. L'autorisation ministérielle avait été accordée. Lafarge a jeté l'éponge devant l'ampleur de la mobilisation.

C'était en 2009. Mais le Peuple des dunes a récemment ressurgi, plus au nord, en baie de Lannion, grâce à de vaillants retraités bretons. Sur la touristique côte de granit rose, eux aussi sont bien déterminés à veiller sur le sable marin et sur un territoire couru par les pêcheurs, plaisanciers, surfeurs, sans oublier les fous de Bassan, goélands et autres phoques qui s'y bousculent aux beaux jours. La menace, cette fois, vient de la Compagnie armoricaine de navigation (CAN), filiale du groupe Roullier, qui veut y exploiter une dune sous-marine. Son projet ? Extraire 400 000 mètres cubes d'un précieux sable coquillier, gorgé de calcaire, pendant vingt ans. Huit millions de mètres cubes au total, soit «*plus que le volume de la tour Montparnasse*», explique Alain Bidal, le tennace président du Peuple des dunes en Tregor, qui rassemble une cinquantaine d'associations.

Pourquoi puiser dans un territoire coincé entre deux zones Natura 2000, distantes d'à peine un kilomètre de part et d'autre ? Pour en faire des fertilisants agricoles et remplacer le maërl, une algue fossilisée désormais protégée. «*Ces types de dunes sont rares et celle-ci constitue l'un des gisements majeurs*», explique Christophe Verhague, directeur des opérations maritimes du groupe Lafarge et président de la commission Granulats marins de l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG). *En outre, mieux vaut utiliser du sable coquillier que des engrais chimiques pour amender les sols acides de la région.* » 2

Mais quelles conséquences aura l'arasement d'une dune vieille de 10 000 ans, non renouvelable avant plusieurs milliers d'années ? Le trait de côte sera-t-il menacé ? La question trotte plus encore dans les esprits depuis les tempêtes de cet hiver et leur lourd bilan dans la baie : bords de plages dévastés, habitations détruites ou menacées... «*Selon l'une des études commandées par la CAN, si la hauteur de la dune* »



» est abaissée, les vagues frapperont davantage le littoral, prévient Alain Bidal. On sait aussi que les dunes sous-marines aident à contrer l'effet de houle. Si elles ne servent plus d'amortisseur, le trait de côte sera encore plus agressé. » Et les opposants de citer *Le Sable*, enquête sur une disparition, formidable documentaire de Denis Delestrac, qui met à jour les conséquences de la ruée mondiale sur le sable : disparition de 75% des plages dans le monde ; impact aggravé de l'érosion et des tempêtes, disparition de la faune et de la flore, bords de mer lunaires ; îles englouties en Indonésie et aux Maldives, alors que Singapour ou Dubaï s'étendent... en important du sable !

Dans la baie de Lannion, tous les élus des communes riveraines ont voté contre l'extraction. « *Les menaces sur le littoral sont un sujet ultra sensible ici*, dit Joël Le Jeune, président (PS) de l'agglomération Lannion-Trégor. *Nous avons subi les marées noires, du Torrey Canyon, de l'Amoco Cadiz, jusqu'aux plus récentes. Nous sommes touchés par les algues vertes. Et nous connaissons déjà les effets des extractions sur nos plages : au Quirio, où les sablières travaillaient à 300 mètres des côtes, la dune a disparu et commence à peine à se reconstituer.* »

Autre victime potentielle du projet d'extraction de la CAN, le lançon. Cette anguille de sable, qui sert de « poisson fourrage » pour les poissons nobles du coin, fait de la baie une zone importante de travail pour une centaine de bateaux de pêche professionnels. Il y a aussi les effets du bruit incessant, des éclairages nocturnes et du nuage « turbide » rejeté par le bateau lors de l'extraction. « *Un bateau chargé de 1 000 mètres cubes de sable rejette en moyenne 22 tonnes de sédiments en relâchant l'eau qu'il a aspirée : cette poussière se dépose lentement sur le sol et étouffe tout*, dit Alain Bidal. *Au tour du gisement de la Horaine, exploité depuis vingt ans, les sols sont lunaires : il n'y a plus rien, ni faune ni flore. Comment l'extracteur peut-il affirmer que le nuage ne touchera pas les zones Natura 2000 ?* » C'est pourtant lui qui a été entendu,

pour l'instant. Le dossier de la CAN a reçu un avis favorable lors de l'enquête publique, assorti toutefois de plusieurs « recommandations ». Et des réserves de l'Ifremer, qui énumère dans son avis une impressionnante série d'erreurs et d'imprécisions dans les documents présentés par la CAN.

Résultat, l'Etat aurait dû statuer en janvier 2013... mais n'a toujours rien décidé.

En France, douze sites d'extraction de sable sont actuellement en cours d'instruction ou en phase de permis de recherche, et vingt-huit sont en exploitation, un nombre en augmentation constante ces dernières années, selon Claude Augris, responsable de l'antenne brestoise de l'Ifremer. La majorité des sites alimente en granulats siliceux la production de béton, au rythme de 6 tonnes par an et par habitant. « *Mais les sables extraits en mer ne représentent que 7 millions de tonnes de granulats sur les 360 millions de tonnes produits pour le BTP*, tempère Christophe Verhague, à l'Union nationale des producteurs de granulats. *L'exploitation en mer reste compliquée et onéreuse. Et puis la conjoncture est mauvaise pour le BTP...* »

Pourtant, la pression sur le sable marin, deuxième ressource naturelle après l'eau, est inéluctablement vouée »

« Autour du gisement de la Horaine, exploité depuis vingt ans, les sols sont lunaires : il n'y a plus rien, ni faune ni flore. »

— Alain Bidal président du Peuple des dunes



**Le Roman
des étudiants
France Culture
Télérama**

Maylis de Kerangal

Lauréate du Roman des étudiants 2014

France Culture-Télérama

pour Réparer les vivants (éd. Verticales)

Merci...

aux 300 étudiants qui faisaient partie du jury,
aux dix auteurs de la sélection qui sont allés
à leur rencontre, aux libraires qui les ont accueillis.



Photo Jean-François Robert pour Télérama

Télérama

» à augmenter, en raison de la raréfaction des gisements terrestres déjà surexploités (carrières, etc.). L'UNPG reconnaît que, d'ici dix à quinze ans, les quantités prélevées auront... doublé, voire triplé. L'atteinte au littoral et l'affrontement entre les pro- et les anti-extraction s'annoncent donc inévitables, compte tenu de l'emplacement de ces ressources. « *En peu de temps, nous sommes passés de bateaux artisanaux (à benne) à des supertankers (à aspirateur), et les volumes ont augmenté, insiste l'avocat Jean Grésy, cofondateur du Peuple des dunes. Or les permis sont accordés pour de longues durées et l'impact d'une exploitation sur le trait de côte peut prendre des décennies avant d'apparaître.* »

Et pour cause : nos fonds marins et leur mode de fonctionnement demeurent en grande partie un mystère. « *L'homme est allé sur la Lune, mais nous touchons ici aux limites de nos connaissances* », résume Eric Chaumillon, géologue marin à l'université de La Rochelle. Les scientifiques ne sont qu'une poignée à travailler sur ces questions (à l'Ifremer, à l'université de La Rochelle, dans le cadre d'un groupement d'intérêt scientifique réunissant dans la Manche industriels et chercheurs). Et il s'agit de phénomènes complexes, coûteux à étudier et à modéliser.

« *Nous n'avons pas de connaissance globale et maîtrisée, par exemple, des échanges sédimentaires entre le large et la côte, résume Eric Chaumillon. S'y mêlent la houle et la marée, le vent, les impacts de l'activité humaine, des échelles de temps et d'espace différentes, des phénomènes imprévisibles comme les tempêtes et les variations climatiques... Nous sommes le premier pays touristique du monde, avec 7 000 kilomètres de côtes très attractives, mais le décalage reste énorme entre ce que rapporte le littoral et les investissements qui lui sont consacrés en matière de recherche.* » Il a fallu attendre la tempête Xynthia, en 2010, pour que la France ait enfin un relevé topographique précis de ses côtes ! « *On connaissait mal les vulnérabilités du littoral. Entre-temps, les pressions touristique, immobilière, économique augmentent, et les politiques, pris en sandwich, sont obligés de prendre des décisions rapides, et pas toujours pertinentes.* »

Les côtes payent déjà lourdement les erreurs du passé, à commencer par les extractions de sable faites directement sur les plages jusqu'à l'après-guerre. Exemples parmi d'autres, le désormais fameux immeuble Le Signal, à Soulanges, au bord du gouffre depuis cet hiver, ou Aytré, en Charente-Maritime, où la tempête Xynthia fut dévastatrice. « *Ces lotissements datent des années 1960, période de boom économique, touristique et de grand calme climatique : résultat, on a construit trop près des côtes, dans des zones à risque continuellement prélevées, de même que sur les bords des rivières.* »

Aujourd'hui, les extracteurs sont invités à exploiter plus au large, par précaution. Et la législation est nettement

**« En peu de temps,
nous sommes
passés de bateaux
artisanaux (à benne)
à des supertankers
(à aspirateur). »**

— Jean Grésy cofondateur du Peuple des dunes



plus sévère (elle exige une longue série d'expertises régies par le code minier) **3**. Reste que les études d'impact, réalisées par des bureaux privés rémunérés par les extracteurs, ne convainquent toujours pas les opposants. «L'extracteur est juge et partie, et, pour l'instant, c'est lui qui choisit les zones qu'il souhaite exploiter, parmi celles que l'Ifremer a repérées», dit Alain Bidal, du Peuple des dunes. En 2009, pour le projet d'extraction de Gâvres, les expertises commandées par Lafarge avaient ainsi été contestées par une commission scientifique indépendante, mise en place par la mairie de Lorient.

«Il ne s'agit pas de bloquer toute activité économique, insiste Eric Chaumillon. Mais ne jouons pas aux apprentis sorciers. Nous devons prendre conscience que nous sommes entrés dans une nouvelle époque géologique, l'anthropocène: les activités humaines (barrages, volumes des extractions...) ont désormais plus d'impact que les grands phénomènes naturels, et la nature en est extrêmement fragilisée.» En ces temps de changement climatique, la mer monte, les tempêtes et les vagues augmentent. «Et, manque de chance, la concentration de la population croît toujours plus le long du littoral, poursuit Eric Chaumillon. Dans ce contexte, il ne serait pas sérieux de ne pas se poser la question de l'incidence

des extractions de granulats sur notre littoral.» A Lannion, en tout cas, le Peuple des dunes veille au grain ●

1 Zones naturelles, d'intérêt communautaire.

2 La CAN n'a pas souhaité répondre à nos questions.

3 Y interviennent l'Ifremer, le Bureau de recherches géologiques et minières, différents services de l'Etat et, dans le cas des grands estuaires, un conseil scientifique ad hoc... Quatre expertises sont exigées: géologique, biologique (impacts sur la faune et la flore), socio-économique (impacts sur la pêche, le tourisme...), et sur la dynamique sédimentaire.

www.lescomedesclermont.com
 RENSSEIGNEMENTS : 04 73 28 08 14
 ou à tout moment à nos bureaux
 que la protection de nos paysages
 fournis de ce genre d'œuvre - « c'est l'œil
 point au point sur l'œil, reprenant une
 interprète créent une danse aventureuse
 Christian Rizzo et son magnétique
 DU 12 AU 17 AVRIL
 SAKHAROV GÖZÜ BAYIRI
 SCÈNE NATIONALE
 LA COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND
 CLERMONT-FERRAND